



Madame Barbara POMPILI

Ministre de la Transition écologique

HÔTEL DE ROQUELAURE

46, BD SAINT-GERMAIN

5007 PARIS

Wittelsheim, le 15 janvier 2021,

Objet : Lettre ouverte pour en finir avec Stocamine en Alsace

Madame la Ministre,

Le mardi 5 janvier, vous êtes venue à Wittelsheim en Alsace. Vous êtes descendue dans les galeries de StocaMine et avez échangé avec les mineurs, les associations engagées sur le dossier ainsi que les élus locaux. En vingt ans, c'est la première fois qu'une Ministre de l'Environnement s'engage sur ce dossier et vient sur place pour prendre la mesure de la réalité de terrain qu'il recouvre et nous le saluons.

À présent que votre décision est imminente, nous souhaitons par ce dernier courrier revenir sur les échanges que vous avez eus sur place et vous apporter les compléments qui s'imposent à nos yeux et qui répondent directement aux deux priorités qui vont guider votre choix. À savoir les conséquences à terme pour la nappe phréatique d'Alsace et la protection des travailleurs sur site.

1. **En ce qui concerne la protection des travailleurs sur site**, vous avez dit tenir à la sécurité des mineurs et connaissant votre histoire familiale nul ne pourra vous en faire grief, bien au contraire.

Néanmoins, nous avons relevé un amalgame dans les échanges tenus que nous estimons indispensable de démêler. Le métier de « mineur », qui consiste à creuser et à entretenir des galeries, ne peut être confondu avec celui de « déstockeur » qui relève d'entreprises spécialisées dans la manipulation des déchets entreposés. Les premiers sont naturellement d'une expertise précieuse pour les seconds, quant à l'analyse des galeries, leur état de dégradation et les risques qui en découlent en cas de manipulation de ces déchets.

Mais aucun décideur sérieux ne pourrait aujourd'hui prendre la responsabilité d'engager directement la santé des mineurs dans un chantier de déstockage.

Quant aux entreprises spécialisées, on peut aujourd'hui très sérieusement investir en elles la confiance du décideur pour mener à bien l'opération de déstockage avec les garanties sécuritaires optimales. C'est très clairement ce que nous enseigne le retour d'expérience résultant du déstockage réalisé sur place des déchets mercuriels entre 2015 et 2017 par l'entreprise Saarmontan qui d'ailleurs considère tout à fait réalisable la poursuite du déstockage.

Par ailleurs, le recours à la technologie robotique pour suppléer l'humain en première ligne dans la mine est une option qui mérite d'être étudiée plus en profondeur qu'elle ne l'a été jusque-là. La France est à la pointe sur le secteur, à tel point que c'est la technologie robotique française qui a été à l'œuvre pour agir sur le site de Fukushima dans les conditions extrêmes et avec le degré d'anticipation que l'on connaît.

À l'heure du plan de relance et d'une prise de conscience partagée de l'importance de recouvrer une autonomie stratégique sur les secteurs clés de notre avenir industriel et technologique, il y a dans le

chantier de déstockage de ce site, matière à investir et à capitaliser tant sur le savoir faire technologique français que sur la dynamique d'innovation qui caractérise notre pays dans les secteurs de pointe.

Enfin, il s'agit, précisément dans ce dossier StocaMine, d'élargir notre champ de vision en élaborant les solutions à ce problème emblématique à l'échelle européenne, dans le cadre d'une coopération transfrontalière. Qui de mieux placée que la Haute-Alsace pour faire appel aux spécialistes allemands et aux experts suisses, d'ailleurs déjà largement investis dans ce dossier, pour mutualiser leurs efficacités, leurs connaissances et leurs ambitions réputées dans le domaine sensible de la gestion rigoureuse des déchets ultimes et/ou hautement toxiques. Voilà tout désigné un chantier et un enjeu de dimension transfrontalière et européenne de nature à concrétiser aux yeux de tous la pertinence de l'Union européenne et la force de sa synergie au service d'un bien commun hors normes pour ne pas dire sacré : L'eau potable de la plus grande nappe phréatique d'Europe, justement !

2. **En ce qui concerne les conséquences à terme pour cette nappe phréatique rhénane**, vous avez dit vouloir prendre en compte tous les risques potentiels. En parallèle des chiffrages se voulant précis que les experts vous ont avancés, nous tenons à vous rappeler l'impressionnante imprévisibilité de la situation qui doit faire jouer pleinement le principe de précaution dans la décision que vous aurez à rendre.

Le scénario du confinement du site, qui semble avoir votre préférence à cette heure, consiste simplement à disposer un « bouchon » de béton pour l'isoler. Cette technique, que vous avez reconnue vous-même comme innovante en la matière, n'a à ce jour fait ses preuves nulle part et ne bénéficie en conséquence d'aucun retour d'expérience.

N'oublions surtout pas ce qu'ont affirmé par écrit les experts du COPIL (comité de pilotage), à savoir que les études menées par l'INERIS soulignent que « la quasi-totalité de l'eau entrée dans la mine sera expulsée vers la surface par fermeture des vides ». Ces mêmes études montrent sans ambiguïté, qu'avec des hypothèses raisonnablement pessimistes, on peut calculer que la concentration en mercure aurait dépassé le seuil de potabilité actuellement en vigueur dans la nappe. Les mêmes experts du COPIL précisent aussi que le devenir des autres polluants tels que l'antimoine ou les métaux lourds toxiques doit être évalué.

De manière globale n'oublions surtout pas le principe de l'effet cocktail, qui dans le cas de StocaMine constitue une menace d'ampleur potentiellement très grave. Correspondant à l'addition des effets de la toxicité intrinsèque à chaque polluant chimique, ce paramètre n'a été pris en considération dans aucune des nombreuses expertises.

Chaque substance toxique a été évaluée individuellement en fonction des normes en cours aujourd'hui (ex. le mercure). L'estimation des effets synergétiques, voire antagonistes, des différents polluants n'a jamais été faite. Ainsi l'effet cocktail et le degré de solubilité dans la saumure de 23000 tonnes de rejets, non stabilisés, composés de nombreux ETM (éléments-traces métalliques) tels le mercure, le plomb, l'arsenic, l'antimoine, le cadmium et autre chrome, n'ont jamais été pris en considération pour mesurer l'impact de ces polluants sur la qualité de la nappe phréatique.

Et pourtant, le grand désastre écologique de contamination de la nappe à venir, réside aussi dans cet effet cocktail combiné qui par nature échappe à la plupart des modélisations et donc des prévisions, montrant clairement les limites du principe même des études et expertises en pareille situation. Rien que cela devrait vous amener à écarter ce scénario du confinement total et immédiat qui pourrait s'apparenter à une terrible logique « d'apprenti sorcier ».

En outre, les conditions géologiques dans lesquelles il est projeté d'y procéder en l'espèce nous font douter très sérieusement de la capacité du site à servir de terrain d'expérimentation en la matière. La plaine rhénane est traversée depuis des millénaires par une faille sismique qui l'a façonnée par son perpétuel mouvement. C'est pourquoi, raisonner pour l'avenir sur la base de l'état présent des couches géologiques n'a pas de sens étant donné qu'aucune projection ne peut garantir avec la moindre certitude leur évolution, leur devenir.

Par ailleurs, l'action de l'humain sur ce sous-sol, déjà par nature instable, n'a fait que renforcer cette réalité. Au cours du siècle d'exploitation minière qu'a connu l'Alsace ce sont plus de 500 millions

de tonnes de potasse qui ont été remontées à la surface et qui rendent la couche géologique en question aussi compacte qu'« un gruyère » pour reprendre votre propre métaphore.

Pire que cela, les vingt-quatre puits de mines existants ainsi que les trois cents vingt sept trous de sondages qui furent creusés à travers le bassin potassique sont autant de voies possibles pour que l'eau douce de la nappe phréatique passe à travers les couches et communique un jour avec les déchets entreposés au fond.

Là encore, toute certitude sur la vitesse et le niveau de diffusion des déchets dans la nappe phréatique est chimérique, la seule qui demeure, celle qui est garantie, est que l'eau passera tôt ou tard. Car lorsque l'eau passera, aucune barrière en béton, aussi innovante soit-elle, ne résistera à l'action combinée des saumures, de la pression et du temps qui passe.

Dans ce champ d'incertitudes qui entoure l'option du confinement définitif du site, le principe de précaution et le bénéfice du doute doivent vous faire choisir de l'écarter. Des déchets ultimes ramenés à la surface, c'est la garantie offerte aux générations futures de pouvoir maîtriser des risques qu'ils vont encourir inéluctablement. Des déchets ultimes confinés à des centaines de mètres sous terre reviennent à priver nos enfants de la capacité d'agir sur leurs conséquences futures et les condamner à les subir. Nous n'avons aucun droit moral à faire encourir une telle menace sur le capital environnemental de la plaine rhénane: son eau sans laquelle l'Alsace deviendrait un espace d'insécurité sanitaire de grande ampleur.

Vous avez dit être consciente que l'État avait donné son engagement à la réversibilité il y a plusieurs décennies et que vous vous engagez à ce que les leçons de l'Histoire soient tirées de ces errements. Vous pouvez le faire dès à présent en appliquant les recommandations exprimées par le Président de la République, lui-même, en 2019 : à savoir d'extraire tous les déchets qui pourront l'être et sécuriser l'enfouissement des déchets inextractibles.

Vous avez confirmé sur place que 96% des déchets encore stockés peuvent être techniquement retirés et que les galeries resteront praticables jusqu'en 2025. Alors ne perdons pas un instant et démarrons dès maintenant !

Vous avez dit être consciente que vous laisserez votre nom sur la décision qui sera prise, alors ne le laissez pas sur une décision qui ira à l'encontre de votre parcours et de votre conviction écologiste.

Nous partageons pleinement votre préoccupation clairement exprimée d'agir pour résorber tous les points noirs en surface, sources actuelles de pollution de l'eau (anciennes décharges enfouies, anciens sites classés non conformes, etc...). Mais en aucun cas, il ne faut dissocier la résorption de ces nuisances de surface de la grande menace des profondeurs que représente StocaMine. En surface tout restera toujours possible, alors que pour StocaMine, le confinement définitif, irréversible par nature, livrerait l'Alsace à un désastre écologique que nous n'imaginons pas compatible avec votre nom.

Dans l'attente d'une réponse aussi prompte qu'engagée de votre part, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.